



Chères Mouchinoises, chers Mouchinois

Au lendemain des élections municipales, nous sommes entrés dans une période de confinement afin de combattre l'épidémie du virus Covid-19.

Cette crise sanitaire nous a contraint à changer nos habitudes de vie.

Depuis le début du confinement, nous avons diffusé, dans un premier temps, un N° d'appel permanent en mairie pour venir en aide aux personnes le souhaitant. Dans un second temps, nous invitons les personnes isolées à faire appel à nos services en cas de besoin.

Nous avons constaté que sur la commune un réseau de soutien est permanent à la famille proche ou par des voisins attentionnés.

La mairie reste ouverte au public de 9 H à 12 H depuis le début du confinement.

A ce jour, l'accès au foyer rural et à la salle de sport est fermé aux associations.

La réouverture de la médiathèque pourrait se faire en mode « drive », nous y travaillons.

L'accès au terrain de foot reste fermé jusqu'à de nouvelles consignes.

Nous communiquons régulièrement toutes nouvelles infos sur notre site internet.

Pour faire face à la crise actuelle, marquée par des difficultés de trésorerie majeures des entreprises, la Communauté de Communes Pévèle Carembault a créé un fonds de soutien aux entreprises en difficulté d'un montant d'un million d'euros. Ce fonds, appelé " fonds de transition des entreprises " vient compléter les dispositifs de l'Etat et du Conseil Régional. La commune de Mouchin a décidé d'abonder à ce fonds afin d'aider les entreprises de la commune à traverser cette crise.

Lors du premier tour des élections municipales qui s'est déroulé le 15 mars dernier, vous avez élu un nouveau conseil municipal. Etant donné la mise en place du confinement, le nouveau Conseil Municipal n'est pas installé. C'est le Conseil Municipal élu en 2014 qui continue à gérer les affaires courantes de la commune. Nous sommes dans l'attente de connaître la date du premier conseil qui élira le nouveau maire et ses adjoints ainsi que les nouveaux membres du conseil.

En parallèle, la CCPC travaille sur la réouverture progressive des déchèteries, sur la collecte de nos déchets, sur l'instruction des permis d'urbanisme et bien d'autres compétences.

La mairie, de son côté, a passé une première commande de masques en papier en tout début du confinement auprès de la CCPC relayée par l'Association des Maires de France, cette commande doit nous arriver avant le 11 mai. Une deuxième commande de 2 500 masques est signée auprès de la société Nordlinge, masques Norme DGA en coton avec cordelette fabriqués en France pour 20 usages. Malheureusement un délai de 6 à 7 semaines est nécessaire pour la fabrication. Chaque municipalité fait de son mieux pour trouver une source d'approvisionnement fiable.

La Région nous a promis un masque par habitant des Hauts de France, ce masque sera mis à disposition par la commune ainsi qu'un masque " Nordlinge " dès leur réception.

Avec les directrices de nos écoles, nous mettons en place le protocole de reprise du 12 mai cette semaine, il permettra peut-être une reprise scolaire progressive si toutes les conditions imposées sont respectées.

Le budget a été adopté en réunion de conseil municipal le 27 février, cela nous permet d'engager des travaux de rénovation de voirie sur les rues du Crambion et Château sur le mois de mai, les riverains recevront un courrier de la mairie pour régler le stationnement et la circulation.

Cette période est difficile pour nous tous, nous nous adaptons aux nouvelles exigences chaque jour et vous tenons informés au plus vite sur notre site internet. Surtout, respectez les gestes barrières afin de vous protéger et de protéger les autres. Ces gestes sont essentiels pour la sécurité de tous.

Persuadés que nous sortirons de cette crise sanitaire par l'entraide et par l'esprit de solidarité.

Bon courage à vous tous.

Christian DEVAUX et les membres du conseil municipal.